

## Compte rendu de l'atelier dans le cadre de la révision du SAGE Vilaine 15 juin 2023 à Nivillac

Auteurs :

Palabreo

### Sommaire

<b>1. PRÉAMBULE MÉTHODOLOGIQUE .....</b>	<b>2</b>
<b>2. ATELIER DE NIVILLAC - PROPOS INTRODUCTIF .....</b>	<b>3</b>
<b>3. COMPTE-RENDU DES CONTRIBUTIONS PAR THÉMATIQUE .....</b>	<b>4</b>
3.1. PARTAGE DE L'EAU.....	5
3.1.1. Synthèse des contributions relatives au partage de l'eau.....	5
3.1.2. Les actions à mener pour améliorer le partage de l'eau .....	5
3.1.3. Efforts, bénéfiques, leviers et obstacles relatifs aux propositions « partage de l'eau » .....	7
3.2. EAU ET AGRICULTURE.....	8
3.2.1. Synthèse des contributions relatives à l'eau et l'agriculture.....	8
3.2.2. Les évolutions à mettre en œuvre pour renforcer une production agricole respectueuse de l'environnement.....	9
3.2.3. Les conditions d'accès à l'eau pour l'agriculture.....	10
3.2.4. Efforts, bénéfiques, leviers et obstacles relatifs à l'ensemble des propositions « eau et agriculture » .....	10
3.3. EAU ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE.....	11
3.3.1. Synthèse des contributions relatives à l'eau et l'aménagement du territoire.....	12
3.3.2. Les actions à mener en matière d'aménagement du territoire .....	12
3.3.3. Efforts, bénéfiques, leviers et obstacles relatifs à l'ensemble des propositions « eau et aménagement du territoire ».....	13
3.4. MILIEUX NATURELS .....	14
3.4.1. Synthèse des contributions relatives aux milieux naturels.....	14
3.4.2. Les actions à mener en matière de préservation des milieux naturels .....	15

3.4.3. Efforts, bénéfices, leviers et obstacles relatifs à l'ensemble des propositions « eau et aménagement du territoire ».....	16
3.5. CONNAISSANCES, COMPORTEMENTS, PARTICIPATION, ANTICIPATION DU RISQUE ...	18
3.5.1. Synthèse des contributions relatives aux connaissances, comportements, à la participation et à l'anticipation du risque.....	18
3.5.2. Les évolutions nécessaires pour mieux associer tous les acteurs à la prise de décision, au partage des connaissances et des enjeux.....	18
3.5.3. Les actions à mener pour changer les comportements individuels et collectifs .....	19
3.5.4. Les propositions pour mieux se préparer aux situations de risques.....	19
<b>4. CONCLUSION DE L'ATELIER .....</b>	<b>20</b>

## 1. PRÉAMBULE MÉTHODOLOGIQUE

Ce compte-rendu présente de façon synthétique puis détaillée l'ensemble des contributions des participants à l'atelier de concertation du 15 juin 2023 à Nivillac, dans le cadre de la démarche de participation du public à la révision du Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE) du bassin de la Vilaine. *Plus d'informations* : <https://www.sage-vilaine-revision.com/>

Cet atelier s'inscrit dans la 2<sup>ème</sup> étape de la démarche, qui sert à nourrir le travail de prospective autour des scénarios élaborés dans le cadre de la révision du SAGE. La démarche de concertation a débuté par une enquête en ligne, ouverte à l'ensemble des habitants du bassin de la Vilaine, du 2 mars au 6 avril 2023. Celle-ci portait sur la perception et les priorités d'actions autour des enjeux de l'eau. Ensuite, des ateliers ont été organisés au mois de juin 2023 sur le territoire pour poursuivre les réflexions et permettre aux participants de formuler des propositions autour des enjeux identifiés. Elle se poursuivra le 25 novembre 2023 par une grande rencontre réunissant tous les participants intéressés pour poursuivre le travail autour des scénarios. Elle se conclura par un temps de restitution au printemps 2024.

Au total, pour cette étape de la concertation, 4 ateliers ont été organisés :

- Le 14 juin à Chateaubourg – 78 participants
- **Le 15 juin à Nivillac – 42 participants**
- Le 20 juin à Mohon – 41 participants
- Le 22 juin à L'Hermitage – 70 participants

Les participants ont été invités principalement suite à leur réponse à l'enquête en ligne, dans laquelle ils pouvaient laisser leurs coordonnées et leur souhait de participer aux ateliers, mais aussi par les différents relais également mobilisés lors de l'enquête en ligne (associations, CODEV, lycées...). Parmi les 231 participants présents au total, 133 ont indiqué leur niveau d'implication par rapport à l'eau : 52 d'entre eux ont répondu être impliqués à titre professionnel, politique ou associatif. Cela représente 39% de répondants impliqués à titre divers sur les enjeux de l'eau, soit à l'inverse plus de 60% de participants en moyenne sans lien direct avec ces questions.

Les ateliers ont tous été organisés selon la même structure.

- Après un temps d'introduction présentant la démarche de révision du SAGE Vilaine et la démarche de concertation associée,
- Les participants ont travaillé par tables-ateliers pendant 1h45 environ, pour formuler, par équipes, leurs réponses aux différentes questions posées,
- Avant un temps d'affichage où chacun était invité à aller découvrir les contributions des autres tables et échanger de façon informelle.

## 2. ATELIER DE NIVILLAC - PROPOS INTRODUCTIF

En introduction de l'atelier, M. Demolder, président de la Commission locale de l'Eau, expose l'ambition de la démarche de concertation et le contexte de la révision du SAGE Vilaine. Puis Mathilde Chocat (Palabreo) présente les engagements ainsi que le planning de la démarche, et Gautier Haslé (Palabreo) revient sur la synthèse des résultats de l'enquête en ligne. Mathilde Gaston (EPTB Eaux et Vilaine) présente ensuite la synthèse du bilan de l'état des lieux et du diagnostic réalisé.

En fin d'introduction, Mathilde Chocat précise la méthode de travail de la soirée : les participants (4 à 6 par table) disposent de différentes fiches de contribution présentant différentes questions sur la thématique qui leur a été attribuée, auxquelles ils doivent apporter des réponses collectives, après en avoir échangé. Ils disposent de 45 minutes pour répondre aux questions. Puis, ils sont invités à changer de table pour contribuer sur une autre thématique pendant 30 minutes, et commencer à analyser les propositions (en termes d'efforts et de bénéfices attendus, d'opportunités et d'obstacles identifiés) faites par cette table. Ils retournent ensuite à leur table pour finaliser le travail d'analyse pendant 30 minutes.

Suite à cela, les participants sont invités à prendre connaissance des contributions des autres tables qui sont affichées dans la salle en discutant de façon informelle entre eux.

Les thématiques et questions posées aux tables sont les suivantes :

- **Partage de l'eau :**
  - Considérant que les solutions techniques seules ne pourront pas garantir un approvisionnement en eau suffisant, dans un contexte de changement climatique, comment diminuer les besoins et limiter les prélèvements d'eau dans le milieu naturel (usages particuliers, industries, tourisme...) ?
  - Comment faire évoluer le partage de l'eau par tous (usages particuliers, industries, tourisme...) ? Comment inciter de nouvelles pratiques, qu'il s'agisse de consommation d'eau en général ou relative aux périodes de sécheresse (incitations, règles, quotas, tarifications...) ?
- **Eau et agriculture :**
  - Considérant les problématiques relatives aux pollutions diffuses, aux pesticides, aux nitrates... Quelles évolutions mettre en œuvre pour renforcer une production agricole respectueuse de l'environnement : changement des pratiques, des modes de production,

modes de consommation ... et quels impacts sur les emplois, sur les consommateurs ? Comment faciliter ces évolutions en partageant les efforts entre tous (agriculteurs, particuliers, autres acteurs...) ?

- À quelles conditions garantir un accès à l'eau pour l'agriculture dans le respect de la sobriété et de la ressource disponible ? À quelles conditions les retenues à usages agricoles (qui peuvent être en tête de cours d'eau, sur des zones humides, alimentées par ruissellement en hiver ou par pompages des nappes souterraines...) sont acceptables/opportunes ? Un consensus sur ce sujet est-il possible et selon quels critères ?

- **Eau et aménagement du territoire :**

- Considérant le développement démographique, les besoins de logements, d'accueil d'activités et les conséquences sur l'imperméabilisation, la quantité, la qualité d'eau disponible, quelles conditions et quels critères devrait-on mettre en place pour les nouvelles constructions (logement, activités, infrastructures) : infiltration de l'eau à la parcelle, désimperméabilisation, récupération et utilisation d'eau de pluie pour les toilettes, le jardinage, les activités économiques ... ?
- Comment obtenir les mêmes résultats pour les activités, infrastructures, logements existants ?
- Considérant les zones à risques pour l'enjeu eau (inondation par débordement de cours d'eau ou par ruissellement, submersion marine, zone en tension pour l'alimentation en eau potable), quelles solutions mettre en place pour réduire la vulnérabilité des populations et des activités ?

- **Milieux naturels :**

- Quelles pistes prioriser pour améliorer la préservation des milieux aquatiques et des zones humides existants... ? Doit-on par exemple supprimer certains usages (dont de loisirs), renforcer le périmètre des zones sauvages autour des cours d'eau, limiter la constructibilité... ?
- Quelles pistes prioriser pour augmenter ou restaurer le bocage, les zones humides et les milieux aquatiques et renforcer les continuités écologiques ? Quels arbitrages opérer au regard des activités pouvant être concernées par cet objectif ? Au regard de quels critères ?

- **Connaissances, comportements, participation, anticipation du risque :**

- Comment associer, dans la durée, tous les acteurs à la prise de décision, et permettre un partage des connaissances et enjeux ? Comment développer la participation du public à la production de connaissances, renforcer la capacité à s'informer, à partager les savoirs ?
- Comment agir sur les comportements individuels et collectifs ? Entre pédagogie, sensibilisation, incitation, obligation (réglementation)... selon vous, à quelles conditions l'action sera la plus efficace ?
- Pensez-vous utile de réaliser des mises en situation sur des risques potentiels (inondation, vague submersion...) ? Sous quelles formes... ?

### **3. COMPTE-RENDU DES CONTRIBUTIONS PAR THÉMATIQUE**

L'ensemble des contributions des participants, prises en note par les greffiers de chaque table-atelier, ont été reprises et analysées par thématique. Nous intégrons l'ensemble des verbatim (les contributions écrites), afin d'illustrer de manière précise les réponses. Ils sont présentés en caractère italique de couleur bleue, chacun d'entre eux étant entouré de guillemets (« ... ») et séparé par une virgule (,). Malgré notre vigilance, il est possible que quelques erreurs de compréhension et de relecture subsistent dans le document.

### 3.1. PARTAGE DE L'EAU

*Préambule relatif à la réalisation du compte-rendu concernant la thématique « partage de l'eau » : Nous reproduisons ci-après l'ensemble des éléments pris en note par les participants sur la thématique, étant entendu qu'ils ont parfois formulé des éléments de réponse communs aux différentes questions.*

#### Rappel des questions posées aux participants :

- Considérant que les solutions techniques seules ne pourront pas garantir un approvisionnement en eau suffisant, dans un contexte de changement climatique, comment diminuer les besoins et limiter les prélèvements d'eau dans le milieu naturel (usages particuliers, industries, tourisme...) ?
- Comment faire évoluer le partage de l'eau par tous (usages particuliers, industries, tourisme...) ? Comment inciter de nouvelles pratiques, qu'il s'agisse de consommation d'eau en général ou relative aux périodes de sécheresse (incitations, règles, quotas, tarifications...) ?

#### 3.1.1. Synthèse des contributions relatives au partage de l'eau

Afin d'améliorer le partage de l'eau, les participants proposent de **favoriser des aménagements et équipements permettant de réduire la consommation d'eau**, mais également de **créer des incitations voire des obligations** pour susciter des **changements vers des pratiques moins gourmandes en eau**, et ce pour tous les acteurs et secteurs d'activité. Ils évoquent également la piste de la **tarification progressive de l'eau**, tout en soulignant le besoin de pédagogie, de sensibilisation et de communication.

Pour mettre en place leurs actions, les participants identifient :

- Des **efforts** : une prise de conscience, une évolution dans la façon de prendre en compte, de comprendre et de partager les enjeux de l'eau
- Des **bénéfices** : une meilleure qualité et quantité d'eau, une réduction du prix de l'eau
- Des **leviers** : la réglementation, les équipements et aménagements à anticiper, les associations et les citoyens, des situations de tension ou de crises
- Des **obstacles** : le changement d'habitudes face aux intérêts divergents et le poids des lobbys, le besoin de courage

#### 3.1.2. Les actions à mener pour améliorer le partage de l'eau

- S'agissant des actions et priorités à mettre en œuvre pour un meilleur partage de l'eau (diminution des besoins et des prélèvements, incitation à de nouvelles pratiques, nouvelles

réglementations ...), **les participants les abordent tout d'abord selon la catégorie d'acteurs impliqués :**

- **Pour les particuliers**, ils soulignent le besoin de mettre en place des mesures **pour réduire la consommation d'eau** et notamment l'utilisation d'eau potable (toilettes sèches, circuit fermé et réutilisation d'eaux usées ...), ainsi que pour **favoriser la récupération d'eau** et d'autres solutions limitant l'impact sur l'eau par les particuliers : « *se poser la question du lavage, moins (se) laver ?* », « *ne pas arroser avec l'eau potable (> paillage)* », « *dans les toilettes: sèches... lave-main chasse d'eau; douche en circuit fermé* », « *optimiser les eaux usées (vaisselle, etc.)* », « *des cours d'eau propres à la place des piscines* », « *lavage uniquement en station de lavage* », « *multiplier les petites solutions ... qui feront de grandes rivières !* », « *Incitation aux toilettes à litière (sèche) partout + organisation de cette possibilité partout.* », « *Récupération de l'eau de pluie à usage domestique et potabilisée* », « *Autorisation des épandages d'eau grise dans les plantes* », « *Incitation à l'usage de produits ménagers respectueux de l'environnement + incitation à la production de ses produits* », « *Lutter contre les usages successifs (arrosage de gazon, gestion des piscines de particuliers)* »,
- Ces solutions pour les particuliers peuvent aussi être accompagnées **d'évolutions en matière d'urbanisme ou d'assainissement** : « *Gestion différente de l'urbanisme = assurer la perméabilisation des sols dans les propriétés privées* », « *Autoriser les assainissements écologiques individuels dans les zones collectives équipées de tout-à-l'égout* »
- Les participants identifient également le **secteur du tourisme** et proposent de **faire évoluer l'assainissement pour les résidences secondaires ou en cas de forte affluence**, ou encore de **supprimer les douches de plage** : « *Suppression des douches de plage et des piscines collectives* », « *Taxation des résidences secondaires (concernant l'assainissement)* », « *pas de douche à la mer* », « *Meilleure gestion des assainissements en période de forte affluence* »
- Pour les **acteurs industriels**, les **participants souhaitent que la RSE puisse mieux intégrer les enjeux de l'eau, et que les forages et épandages soient mieux contrôlés** : « *voir si RSE peut se centrer sur l'eau dans les industries* », « *Recensement des forages de façon rigoureuse.* », « *Autogestion de la qualité de leurs épandages avec un contrôle indépendant.* »
- Ils évoquent aussi le rôle du **secteur agricole**, et proposent des évolutions **dans les choix de cultures, l'impact sur les zones humides et le bocage**, ou encore **le prix de l'eau pour les agriculteurs** : « *Incitation à un changement de type de culture et respect des zones humides* », « *Incitation à réinstaurer des bocages avec des espèces adaptées et avec un suivi* », « *Que les agriculteurs payent la vraie valeur de l'eau* »
- Certains soulignent aussi l'impact que peuvent avoir les **collectivités**, à travers les piscines municipales ou bien en pouvant potentiellement produire et distribuer l'eau : « *piscines municipales* », « *Réinstaurer la production et la distribution de l'eau par les collectivités locales.* »
- Les participants réfléchissent à la **mise en place d'une tarification progressive**, qu'ils imaginent en **fonction du type d'acteurs** (industriels ou particuliers), **selon la composition du foyer**, avec l'idée pour certains que « plus on fait des efforts, moins on paie » : « *Incitation tarifaire, tarif progressif en fonction de la composition des foyers.* », « *Tarifs différents pour les industriels. Les inciter à utiliser de l'eau recyclée.* », « *harmoniser les prix de l'eau en fonction de la quantité consommée, industrie/particuliers, seuil par personne/foyer, + cher si piscine : plus on fait des efforts moins on paie* »,



« Communication sur le différent prix de l'eau dans la région. », « Taxer progressivement et exponentiellement la consommation d'eau (plus on consomme, plus on paye cher) »

- Ils rappellent aussi le besoin de mettre en place des actions de **pédagogie, de sensibilisation**, pour éduquer aux enjeux de l'eau, et de **communication** par exemple en partageant les bonnes pratiques ou avec des démonstrations concrètes : « Informer, éduquer, communiquer (alerter de la diminution des ressources) », « Éduquer les gens à s'écouter », « Multiplier les outils de vulgarisation, d'information, d'animation (scolaire, adultes) », « Recenser les personnes volontaires ayant des pratiques vertueuses pour partager des expériences, des connaissances. Agir pour la démonstration concrète (particuliers, agriculture, industrie aussi) ».
- Certains proposent des mesures adaptatives **en période de sécheresse et de canicule** : « Institutionnaliser la visite des lieux naturels ou artificiels réhabilités (sécheresse, canicule) », « Baisser les débits dans les réseaux dans les moments critiques (sécheresse, canicule) »
- D'autres rappellent le rôle de la **réglementation** : « Réglementer (lois) (ex : interdire l'eau potable pour certains usages), sanctions éventuelles selon la gravité (si abus) », « gagner en bon sens chez soi et dans la loi »

### 3.1.3. Efforts, bénéfiques, leviers et obstacles relatifs aux propositions « partage de l'eau »

- Pour mettre en œuvre ces différentes propositions, les participants listent un certain nombre d'**efforts nécessaires**, qui reposent notamment sur une **prise de conscience, une évolution dans la façon de prendre en compte, de comprendre et de partager les enjeux de l'eau** : « Prise de conscience », « Civisme », « Faire de l'eau un sujet transversal (urbanisme, tourisme, aménagement du territoire...) », « Pédagogie (scolaire / entreprise). Médias (pub) », « Casser les codes des discours », « Le changement passe par réapprendre à savoir qui on est », « Comprendre la situation dégradée dans laquelle on vit », « Participer à des consultations sur le sujet de l'eau »
- Ils estiment que leurs propositions apporteront leur lot de **bénéfiques**, à la fois **individuels** comme une **réduction du prix à payer pour l'eau**, mais surtout **collectifs** avec une **meilleure qualité et quantité d'eau pour tous** : « Baisse de la facture », « Baisse de la consommation (pérenniser et préserver pour le futur) », « Meilleure qualité de l'eau », « Améliorer la quantité et la qualité de l'eau disponible pour les humains et les non-humains »
- Ils indiquent aussi des **leviers sur lesquels s'appuyer pour déployer ces actions**, notamment la réglementation, des aménagements et équipements à anticiper, le travail avec les associations et les citoyens, ou encore des situations de tensions volontaires (coupure d'eau au robinet) ou involontaires (crises) : « Les réglementations, les lois », « Les états des lieux », « Les problèmes de sécheresse », « Des coupures d'eau !! (au robinet pour comprendre) », « Les crises qui font avancer l'humanité », « Sur les personnes qui ont fait des choses concrètes : phytoépuration, toilettes sèches », « Compost de ses toilettes sèches, augmente », « Augmenter la pression et/ou le débit des réseaux selon les usages », « Apprendre à se respecter soi-même et individuellement », « Apprendre à respecter son environnement et donc l'eau », « Installer des cuves de récupération d'eau de pluie là où c'est possible », « Optimiser au maximum la consommation de chaque construction avant même sa construction », « Les associations existantes », « L'échelon communal pour la participation, l'implication citoyenne »

- Ils anticipent enfin des **difficultés** quant à la mise en œuvre de leurs propositions, comme la **nécessité de changer les habitudes**, mais aussi de **se confronter aux intérêts divergents** de différents acteurs, certains s'inquiétant du **poids des lobbys**, des **risques de conflits d'intérêts** et évoquant le **besoin de courage** : « *Difficulté à changer ses habitudes* », « *Hausse du prix de l'eau* », « *Société de la croissance, développement économique, de consommation* », « *Le courage d'avoir la force de ses convictions* », « *Les lobbys à dénoncer et punir* », « *Les conflits d'intérêts à dénoncer, punir* », « *Manque de moyen pour les contrôles* », « *Certains élus fermés à l'innovation et aux enjeux vitaux d'aujourd'hui et de demain* », « *Les citoyens non formés et/ou individualistes* »

## 3.2. EAU ET AGRICULTURE

**Préambule relatif à la réalisation du compte-rendu concernant la thématique « eau et agriculture » :**  
 Nous reproduisons ci-après l'ensemble des éléments pris en note par les participants, par question, et de façon commune aux deux questions concernant l'analyse efforts/bénéfices et leviers/obstacles, étant entendu qu'ils les ont parfois traités de façon commune pour les deux questions.

### Rappel des questions posées aux participants :

- Considérant les problématiques relatives aux pollutions diffuses, aux pesticides, aux nitrates... Quelles évolutions mettre en œuvre pour renforcer une production agricole respectueuse de l'environnement : changement des pratiques, des modes de production, modes de consommation ... et quels impacts sur les emplois, sur les consommateurs ? Comment faciliter ces évolutions en partageant les efforts entre tous (agriculteurs, particuliers, autres acteurs...) ?
- À quelles conditions garantir un accès à l'eau pour l'agriculture dans le respect de la sobriété et de la ressource disponible ? À quelles conditions les retenues à usages agricoles (qui peuvent être en tête de cours d'eau, sur des zones humides, alimentées par ruissellement en hiver ou par pompages des nappes souterraines...) sont acceptables/opportunes ? Un consensus sur ce sujet est-il possible et selon quels critères ?

### 3.2.1. Synthèse des contributions relatives à l'eau et l'agriculture

Pour renforcer une production agricole respectueuse de l'environnement, les participants soulignent le besoin d'une **évolution des pratiques agricoles** vers un modèle moins intensif, des exploitations plus petites, diversifiant leurs cultures, utilisant moins d'intrants et/ou développant l'agroforesterie. Ils imaginent cette évolution en parallèle du **développement de modes de distribution et de consommation plus locaux, plus directs**. Ils soulignent le besoin de renforcement de la réglementation et des contrôles actuels, et par ailleurs le besoin de formation des agriculteurs.

Pour permettre un accès à l'eau à l'agriculture dans le respect de la sobriété et de la ressource disponible, les participants soulignent à nouveau le **besoin de changement de modèle** et s'inquiètent des pratiques en matière de stockage et prélèvement d'eau.

Pour mettre en place leurs actions, les participants identifient :

- Des **efforts** : pour les consommateurs avec un changement/réduction de la consommation, pour les agriculteurs pour de nouvelles pratiques et une limitation des prélèvements, pour tous pour la rencontre entre les acteurs, les efforts financiers



- Des **bénéfices** : l'évolution des pratiques, la meilleure santé des habitants et des sols, la création d'emplois et l'amélioration des conditions de travail
- Des **leviers** : la formation pour les agriculteurs et les consommateurs, des incitations et subventions pour aller vers un modèle vertueux, le renforcement des contrôles, une réorientation de la PAC
- Des **obstacles** : le manque de formation, le manque de moyens pour les contrôles, le changement de modèle

### 3.2.2. Les évolutions à mettre en œuvre pour renforcer une production agricole respectueuse de l'environnement

- Les participants font un ensemble de propositions relatives aux **méthodes de production et aux pratiques agricoles** en général, pour **développer des exploitations plus petites, non intensives et plus vivrières, utilisant moins d'intrants et avec une plus grande diversité de cultures**, ou pour **développer l'agroforesterie** : « *Agroforesterie / diversification des pratiques agricoles* », « *Mettre fin à l'agriculture intensive* », « *Diminuer la taille des parcelles + sauvegarder / replanter les haies + espaces enherbés + zone humide + baissières / fossés (hydraulique douce)* », « *Rester à une agriculture vivrière + limiter import (export + polyculture)* », « *Culture bio sans intrants => s'inspirer des fermes types « Bec-Hellouin »* », « *Augmenter la rotation + la diversité des cultures, protéagineux / oléagineux pour assainir (féveroles par exemple)* », « *Restaurer les sols + agroforesterie + éviter labourage profond* », « *Baisse des intrants chimiques. Attention aux doses, même de produits naturels* », « *Revenir à des exploitations d'élevage où la nourriture est présente sur place* »
- Ils évoquent également le besoin de **renforcer le respect de la réglementation**, voire de **l'étendre pour interdire les cultures dans les zones inondables**, et également de **renforcer les contrôles** : « *Respect des lois -> bocages, haies, zones humides...* », « *Interdiction des cultures en zones inondables* », « *Augmentation des contrôles et des moyens fournis pour favoriser le « naturel »* »
- Les participants proposent aussi de **développer d'autres modes de distribution et de consommation**, en faveur de réseaux locaux, dans une logique de vente directe. Certains proposent d'y associer une monnaie locale, de renforcer l'éducation des consommateurs ; d'autres alertent sur les prix qui doivent être pertinents pour tous, consommateurs comme agriculteurs : « *Développer un réseau de distributeurs locaux* », « *Vente directe (locale, circuits courts, coopérative laitière locale / de producteurs + épiceries associatives (différent du bio de grande surface) => les nouveaux modèles)* », « *Monnaie locale* », « *Éducation des consommateurs (jeunes et enfants à l'école)* », « *Favoriser des labels bio (Demeter / Biocoherence / Nature et progrès)* », « *Attention aux prix qui doivent permettre : de nourrir tous, quels que soient les moyens ; de garantir la qualité des produits ; de rémunérer justement les agriculteurs* »
- Ils évoquent par ailleurs le **besoin de formation des agriculteurs** : « *Formation des agriculteurs (question de l'eau / question des pratiques agricoles respectueuses de la Terre)* », « *Formation dans les chambres et attention aux lobbys* »
- Certains participants soulignent les **enjeux d'évolution vers des exploitations plus petites** et de protection des agriculteurs isolés : « *Favoriser l'installation de petits agriculteurs sur de petites*

*surfaces agricoles », « Stopper le rôle des coopératives, des industriels, des engrais et des pesticides qui font pression sur des agriculteurs isolés »*

- Ils formulent également d'autres propositions, sur le « côté sacré de la vie » ou le besoin d'avoir des stations d'épuration dans les exploitations : « *Réintroduire le côté sacré de la vie, donc de la Terre, de l'Eau...* », « *Station d'épuration dans les exploitations agricoles* »

### **3.2.3. Les conditions d'accès à l'eau pour l'agriculture**

- S'agissant des **conditions d'accès à l'eau pour l'agriculture**, dans le respect de la sobriété et de la ressource disponible, **les participants rappellent là aussi le besoin de changement de pratiques**, vers des pratiques moins consommatrices d'eau (et des cultures moins tournées vers l'exportation), limitant l'arrosage... mais aussi de développer les plantations d'arbres et de haies : « *Arrêter ou diminuer à terme les cultures très consommatrices en eau destinées à l'exportation / méthaniseur / agrocaburant (qui ne nourrissent même plus la planète)* », « *Diminuer les arrosages en journée -> limiter les horaires / volumes* », « *Contrôles réglementaires -> donner les moyens aux différentes agences* », « *Agroforesterie -> les arbres apportent une eau naturelle* », « *Récupération des eaux de pluie* », « *Développement des haies bocagères* », « *Un paillage vaut trois arrosages* »
- Plus largement **certaines souhaitent voir évoluer le modèle agricole** pour limiter la taille des exploitations (et leurs cultures consommatrices) : « *Ne pas favoriser systématiquement les très grandes exploitations très consommatrices (maïs / blé)* », « *Et toujours baisser la taille des exploitations* »
- Les participants réfléchissent également aux **conditions de stockage de l'eau, alertant sur les impacts des bassines** (certains souhaitant interdire les méga-bassines) **et du pompage, sauvage, mais pas uniquement** : « *Ne pas créer ex nihilo du stockage d'eau au détriment du bien commun : attention bassines, prélèvement dans les nappes (cours d'eau)* », « *Arrêter en priorité : retenues en tête des cours d'eau => se limiter à du stockage passif ; pompage : cours d'eau / nappes* », « *Réguler les pompes sauvages -> compteurs d'eau systématique* », « *interdiction de méga bassines* »
- Certains réfléchissent à une **priorisation des usages selon leurs impacts** : « *Instaurer une priorisation des usages en fonction d'un barème prenant en compte : l'usage local, l'impact sur les sols / eaux / biodiversité, l'effort de captation passif, système bonus / malus* »
- Ils évoquent aussi **d'autres pistes d'actions notamment en termes de formation des habitants** : « *Formation des citoyens aux enjeux de l'eau et de l'alimentation* »

### **3.2.4. Efforts, bénéfiques, leviers et obstacles relatifs à l'ensemble des propositions « eau et agriculture »**

- Évaluant les **efforts nécessaires** à leurs propositions, les participants identifient des **efforts du côté des consommateurs** (pour **réduire, consommer autrement**), du côté des **agriculteurs** (pour **faire évoluer leurs pratiques, limiter les prélèvements**), mais aussi du côté des **collectivités** pour **contrôler le foncier**. Certains soulignent aussi **l'effort de rencontres entre les différents acteurs, les efforts financiers** avec l'idée d'un revenu universel pour les agriculteurs ou des incitations à l'installation : « *Consommateurs : baisser la consommation / le gaspillage, plus de sobriété, favoriser le bio / local / agriculture vertueuse -> modèles plus locaux (circuits courts, épiceries solidaires) à favoriser* », « *Collectif : contrôle du foncier pour les communes ou communautés de communes* », « *Agriculteurs : baisser les intrants chimiques et tendre vers le 0 (pesticide, insecticide, etc.)* »

*restaurer les sols, augmenter les haies, diversité des cultures », « Faire rencontrer les populations « yaka » et agriculteurs « classiques » », « Revenu universel », « Inciter à l'installation pour aussi produire ce qu'il faut », « Limiter des prélèvements actifs pour des cultures très consommatrices », « Interdire ou limiter très fortement la création de modes de stockage « actif » : prélèvements dans les cours d'eau et les nappes phréatiques », « Réguler les pompes : tous les répertorier + mettre des compteurs ».*

- En retour ils en **anticipent différents bénéfiques**, notamment une **réflexion plus large permettant une évolution des pratiques**, une **meilleure santé des habitants, mais aussi des sols** (et du cycle de l'eau), ou encore la **création d'emplois et l'amélioration des conditions de travail** des agriculteurs : *« Réfléchir plus largement, avec plus de données (pour les yakas) », « Voir ce qu'il y a de positif dans les propositions des yaka (pour les agriculteurs classiques) », « Ôter de la charge aux agriculteurs », « Meilleure santé grâce à une meilleure qualité de l'eau », « Recréer de l'emploi en local (structures agricoles, distribution locale) », « Meilleure préservation des sols -> meilleur cycle de l'eau -> limiter les phénomènes climatiques extrêmes », « Maintenir la ressource disponible pour les usages primaires (alimentation / boisson) »*
- Les participants identifient un certain nombre de **leviers** sur lesquels s'appuyer, comme la **formation, pour les agriculteurs ou les consommateurs**, avec le **besoin de partage**, mais aussi des **subventions**, d'un **mode incitatif pour aller vers un modèle vertueux**, avec un **renforcement des contrôles**, voire plus largement une **réorientation de la PAC** : *« Formation : agriculteurs (agroécologie, nouvelles pratiques) / consommateurs », « Formation : Foncière agricole -> partage pour favoriser les nouveaux agriculteurs plus impliqués », « Subvention / financement à flécher vers une agriculture plus durable », « Beaucoup plus de contrôle réglementaire sur les usages d'intrants », « La PAC à réorienter », « Bonus / malus pour flécher l'usage de l'eau vers un modèle vertueux »*
- À l'inverse, ils identifient un certain nombre d'**obstacles et difficultés**, avec un **manque de formation, de moyens pour les contrôles**, et les **difficultés inhérentes au changement de modèle** : efforts financiers, adaptation des pratiques, compréhension et ressentis entre les acteurs : *« Incompréhension mutuelle », « Agriculteurs : remise en cause d'un modèle connu -> difficultés financières + adaptation culturelle. Attention à l'agri-bashing », « Manque de formation », « Manque de moyens pour les organismes de contrôle », « Effort financier », « Difficulté de créer un bonus / malus -> critères ? »*

### 3.3. EAU ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

**Préambule relatif à la réalisation du compte-rendu concernant la thématique « eau et aménagement du territoire »** : Nous reproduisons ci-après l'ensemble des éléments pris en note par les participants de façon commune sur l'ensemble de la thématique, étant entendu qu'ils ont souvent traités les deux premières questions de façon commune, et de façon moins détaillée la dernière que nous intégrons donc à la suite.

#### Rappel des questions posées aux participants :

- Considérant le développement démographique, les besoins de logements, d'accueil d'activités et les conséquences sur l'imperméabilisation, la quantité, la qualité d'eau disponible, quelles conditions et quels critères devrait-on mettre en place pour les nouvelles constructions (logement, activités, infrastructures) : infiltration de l'eau à la parcelle, désimperméabilisation, récupération et utilisation d'eau de pluie pour les toilettes, le jardinage, les activités économiques ... ?

- Comment obtenir les mêmes résultats pour les activités, infrastructures, logements existants ?
- Considérant les zones à risques pour l'enjeu eau (inondation par débordement de cours d'eau ou par ruissellement, submersion marine, zone en tension pour l'alimentation en eau potable), quelles solutions mettre en place pour réduire la vulnérabilité des populations et des activités ?

### 3.3.1. Synthèse des contributions relatives à l'eau et l'aménagement du territoire

En matière d'aménagement du territoire, les participants proposent de mettre l'accent sur la **limitation de l'imperméabilisation et la désimperméabilisation** tout en développant des solutions permettant de **limiter l'usage de l'eau notamment potable**. Ils réfléchissent aussi à **renforcer la responsabilité des différents acteurs** vis-à-vis de l'eau, et plus particulièrement **pour la gestion des zones à risques**, où ils souhaitent que les constructions soient interdites, ou soumises à des conditions d'aménagement plus restrictives concernant la gestion de l'eau.

Pour mettre en place leurs actions, les participants identifient :

- Des **efforts** : le besoin d'appui des collectivités et des pouvoirs publics, l'adaptation au changement pour tous
- Des **bénéfices** : une meilleure prise en compte collective de l'eau, une réduction de la consommation d'eau et un accès garanti pour tous, un impact positif sur le patrimoine et le vivant
- Des **leviers** : de nouveaux modes d'habitat, le renforcement de la réglementation et des contrôles, la pédagogie, le travail à l'échelle intercommunale voire régionale
- Des **obstacles** : les coûts financiers, la capacité de changement et les résistances, les capacités d'accueil des territoires

### 3.3.2. Les actions à mener en matière d'aménagement du territoire

- Les participants s'interrogent d'une part sur les **conditions à mettre en place pour les nouvelles constructions**, proposant notamment de limiter **l'imperméabilisation et l'artificialisation**, de **rendre responsable le propriétaire du bâti s'agissant de l'eau**, et de **mettre en place des réseaux d'eau séparés** selon les usages (eau de pluie pour toilettes, arrosage ...) : « *Base = densification ou extension d'urbanisation* », « *Imperméabilisation : définir les coefficients d'imperméabilisation selon les capacités de stockage des eaux pluviales, soit de la parcelle, soit du projet collectif construit* », « *Rendre le propriétaire du bâti responsable de l'eau (quantité et qualité) = travail bassin sur parcelle, mares d'infiltration, hydraulique douce* », « *PLU : obligation pour les PC de mettre en place une alimentation d'eau séparée (eau de pluie) pour WC, arrosage, lave-vaisselle, lave-linge* », « *Limiter l'artificialisation des abords du logement* »,
- D'autre part ils font des **propositions complémentaires s'agissant des bâtiments existants**, avec là aussi l'idée de **réduire l'imperméabilisation** (y compris dans les cours d'école ou pour les parkings) et de **favoriser la récupération des eaux de pluie** (certains hésitant entre de l'incitation ou de la réglementation) en aidant à l'installation chez les particuliers (propriétaires et locataires) et en l'imposant aux industriels et entreprises. Ils souhaitent également que les **golfs et terrains de sport réutilisent les eaux usées pour l'arrosage**. Certains insistent plus globalement sur le besoin de **réhabilitation de l'habitat existant** : « *Inciter à la récupération des eaux pluviales (débat sur traduction, incitation / réglementation)* », « *Limiter l'imperméabilisation des*

*abords de bâti existant (coeff d'imperméabilisation) », « Désartificialiser les cours d'école », « permettre tant aux propriétaires qu'aux locataires de s'équiper en récupérateurs d'eau et installations permettant de récupérer les eaux pluviales », « Imposer aux industriels et entreprises (légumes, laiteries, papèterie...) de récupérer leurs eaux », « Distribuer des récupérateurs d'eau et aider éventuellement à leur installation comme cela a été fait pour les composteurs », « Utiliser les enrobés drainants pour les parkings », « Planter beaucoup d'arbres sur les parkings pour aider à l'infiltration des eaux pluviales dans le sol », « Obligation pour l'arrosage des golfs et des terrains de sport d'utiliser les eaux usées », « Réhabiliter l'habitat existant, ne pas laisser des maisons se dégrader et les remettre sur le marché de la vente et du locatif ».*

- Concernant les **solutions envisagées pour les constructions dans les zones à risques**, certains réfléchissent au **renforcement des responsabilités**, à la fois des propriétaires pour éviter de construire, mais aussi des collectivités pour définir ces zones. **Certains souhaitent l'arrêt des constructions en zones inondables ou près des côtes** ; d'autres évoquent des **aménagements à prévoir pour limiter le ruissellement**, ou encore le besoin de **limiter les permis de construire** aux capacités locales en eau : *« Rendre les propriétaires responsables des zones qu'ils ont construites (études préalables) pour éviter de construire dans une zone à risque », « rendre les collectivités responsables de la définition des zones à risques (travail à l'échelle des intercommunalités) », « Plantation de haies, de talus, ne pas laisser de champs en terre nue » , « Arrêter de construire sur zones inondables ou trop près des côtes », « Limiter les PC aux capacités en eau du territoire »*
- Les participants évoquent d'autres enjeux, dépassant parfois le cadre de l'aménagement du territoire, notamment en matière **d'éducation** aux enjeux autour de l'eau, ou pour proposer une **tarification progressive** de l'eau (selon le volume, le nombre d'habitants ...) ; ils souhaitent aussi réduire le nombre de **résidences secondaires** vides, et inciter les gros consommateurs à réduire leur consommation : *« Éduquer dès l'enfance à respecter l'eau -> comportement », « Instaurer une tarification en fonction du volume d'eau utilisée / nombre d'habitant.e.s de l'habitation », « Inciter les propriétaires de résidences secondaires à vendre ou à louer à l'année afin de réduire le nombre impressionnant de maisons vides la plupart du temps », « Inciter économiquement les gros consommateurs d'eau à réduire leur volume »*

### **3.3.3. Efforts, bénéfiques, leviers et obstacles relatifs à l'ensemble des propositions « eau et aménagement du territoire »**

- S'agissant des **efforts** nécessaires à la mise en place de leurs actions, les participants évoquent le **besoin d'un appui des collectivités** (pour désimperméabiliser l'espace public, pour définir les zones à risque, pour éduquer et impliquer les habitants ...) **ou des pouvoirs publics plus largement** (volonté, courage politique). Ils font état également **de la difficile adaptation au changement pour tous** : *« Effort compliqué sur le bâti existant », « Effort sur espace public de désimperméabilisation, débusage », « définition des zones à risques précis sous responsabilité des collectivités », « Partage par l'EPCI avec pédagogie et implication des populations », « volonté publique [pour les nouvelles constructions] », « Accepter moins de « confort » (par exemple pour les piscines privées) [pour les constructions existantes] », « Acceptabilité du changement (densification), courage politique, lucidité [pour les zones à risques] ».*



- Ils identifient un certain nombre de **bénéfices**, notamment une **meilleure prise en compte collective de l'eau**, une **réduction de la consommation** et un **accès garanti pour tous**, ainsi qu'un **impact positif pour préserver le patrimoine et le vivant** : « *eau responsabilité commune ≠ responsabilité individuelle* », « *Prise en compte collective du caractère commun de l'eau* » « *Réduction de la consommation d'eau [pour les nouvelles constructions]* », « *Garantir l'accès à l'eau pour tous [pour les nouvelles constructions]* », « *Préservation du patrimoine et du vivant [pour les zones à risques]* »
- Les participants proposent de s'appuyer sur **plusieurs leviers**, en proposant **des modes d'habitat « alternatifs »** (BRS, habitat léger), en **renforçant les réglementations** et les **contrôles** ainsi que la **pédagogie**, en **travaillant à l'échelle intercommunale voire régionale** lorsqu'il s'agit de prioriser l'installation de nouvelles populations vers les espaces les moins urbanisés : « *Baux à construction (BRS) -> Famistère à l'anglaise* », « *Habitat léger (tiny houses, yourts) à autoriser pour éviter l'imperméabilisation / habitat collectif* », « *Schéma directeur des eaux de surface à mutualiser au niveau intercommunal* », « *Réorienter les populations vers les territoires bretons moins urbanisés* », « *Renforcer les règles, le contrôle, les sanctions modestes [pour les nouvelles constructions]* », « *Subvention des aménagements ciblés en faveur des plus modestes [pour les nouvelles constructions]* », « *Renforcer les lois et les contrôles concernant les pollutions de l'eau (rivières, côtes maritimes...) et mettre en place de fortes amendes pour les contrevenants [pour les constructions existantes]* », « *Réglementation [pour les zones à risques]* », « *Pédagogie [pour les zones à risques]* »
- Ils identifient par ailleurs des **obstacles** concernant leurs propositions, en particulier les **coûts financiers**, la **capacité de changement**, mais aussi la **capacité d'accueil du territoire** (qu'ils proposent de définir de façon concertée) ou encore la **résistance culturelle** ou la résistance de certains acteurs : « *Capacité d'accueil du territoire à définir de manière concertée avec les populations.* », « *Difficulté à changer les comportements [pour les nouvelles constructions]* », « *Coût des aménagements [pour les nouvelles constructions]* », « *Le coût des aménagements [pour les constructions existantes]* », « *Résistance culturelle [pour les zones à risques]* », « *Force des lobbies [pour les zones à risques]* »

### 3.4. MILIEUX NATURELS

**Préambule relatif à la réalisation du compte-rendu concernant la thématique « milieux naturels »** : Nous reproduisons ci-après l'ensemble des éléments pris en note par les participants sur la thématique, étant entendu qu'ils ont parfois formulé des éléments de réponse communs aux différentes questions.

#### Rappel des questions posées aux participants :

- Quelles pistes prioriser pour améliorer la préservation des milieux aquatiques et des zones humides existants... ? Doit-on par exemple supprimer certains usages (dont de loisirs), renforcer le périmètre des zones sauvages autour des cours d'eau, limiter la constructibilité... ?
- Quelles pistes prioriser pour augmenter ou restaurer le bocage, les zones humides et les milieux aquatiques et renforcer les continuités écologiques ? Quels arbitrages opérer au regard des activités pouvant être concernées par cet objectif ? Au regard de quels critères ?

#### 3.4.1. Synthèse des contributions relatives aux milieux naturels



Pour améliorer la préservation des milieux naturels, les participants souhaitent surtout **améliorer la gestion des barrages, écluses et canaux**, pour **améliorer la gestion des niveaux d'eau** et favoriser le passage des poissons notamment. Ils proposent aussi de **développer davantage de zones humides** (roselières, mares éphémères) **tout en protégeant celles existantes** en en y limitant les constructions. Ils partagent des **inquiétudes sur l'impact de certains étangs** sur les débits des rivières, et sur la **navigation fluviale**.

Pour mettre en place leurs actions, les participants identifient :

- Des **efforts** : l'entretien des espaces naturels, la fin des autocontrôles par les exploitants, le développement de l'agroforesterie
- Des **bénéfices** : la limitation des inondations et des sécheresses, la préservation de la faune et de la flore
- Des **leviers** : la sensibilisation des différents acteurs, la limitation de l'imperméabilisation, l'évolution des modes de consommation
- Des **obstacles** : les cultures dans les zones humides, la navigation fluviale et son impact sur les milieux naturels

### 3.4.2. Les actions à mener en matière de préservation des milieux naturels

- Réfléchissant aux façons de mieux préserver les milieux aquatiques et les zones humides, voire de les restaurer ainsi que le bocage, et aux façons de renforcer les continuités écologiques, **les participants partagent des propositions, mais aussi des interrogations ou des inquiétudes essentiellement au sujet des écluses et des barrages ainsi que des canaux présents sur le territoire**. Ils s'interrogent sur les **modalités de gestion de ces ouvrages et de gestion des niveaux d'eau ainsi que la prise en compte des poissons et de leur passage** :  
« *Comment sont gérés les niveaux d'eau ? Pourquoi des largages au Printemps ?* », « *Reproduction des poissons (brochets) impactée par la baisse des niveaux (largages)* », « *Lâcher du barrage d'Arzal* », « *Problème des hydrolennes et moulins qui bloquent le passage des poissons.* », « *Dimensionnement des passes à poissons ?* », « *Depuis les années 70, des écluses ont été installées pour garder un niveau d'eau suffisant dans les marais. Ces ouvrages ne sont plus inopérants / détériorés (la Vilaine a rongé les ouvrages). Les canaux s'ensavent et deviennent inutiles (tirés au droit). Problème de niveau de l'eau (en avril dernier), changement très rapide. Comment justifie-t-on le vidage de la Vilaine ? Projet de construction d'écluses avec des fonds débloqués pour une durée de 4 ans ou moins (Marais de Vilaine) Béganne Rieux. Étape 1 : désensablement des canaux fait. Depuis, aucune écluse n'a été faite à notre connaissance. Qu'en est-il ? Qui porte le projet ?* », « *Pour les anciens moulins, réfection pour recréer des retenues d'eau.* », « *Quelle quantité d'eau passe dans les éclusages et est évacuée en mer sur la saison estivale ?* »
- S'agissant des zones humides, des étangs et des mares, les participants proposent de **développer des roselières**, et **partagent des inquiétudes, interrogations et attentes, concernant l'impact des engrais**, la possible **suppression d'étangs impactant le débit des rivières**, tout en rappelant leur rôle, de façon générale, pour la rétention d'eau et en cas d'incendie ; **certain proposent de créer des mares éphémères**. **D'autres s'interrogent sur la situation de l'étang du Rodoir** : « *Développer les roselières* », « *Recréer des mares (mares éphémères)* », « *Est-ce que les engrais sont autorisés dans les zones humides ? Quelles limitations ?* », « *Suppression des étangs qui gênent le débit des rivières. Le Saint Eloi / étang de Céloc ? Nécessaire, mais fait au cas par cas. Étangs = bassin de rétention. Étangs utiles pour lutter contre les incendies de*

*forêt. », « Étang du Rodoir (La Roche) -> baisse du niveau des eaux pour éviter la rupture de la digue et la route. Actuellement plus de poissons. 1 m à 1m50 équivalent de 50 % du volume d'eau »*

- Les participants souhaitent par ailleurs limiter les constructions, voire les interdire, dans les zones humides : « *Exploitation agricole des zones humides. Zones construites en zones humides (St Nicolas de Redon)* », « *Stopper la bétonisation des zones humides.* », « *Limiter, voire interdire les constructions en zone humide* ».
- Certains partagent également des propositions concernant la gestion du trafic fluvial, s'agissant de l'abandon (gestion des épaves) ou de la vitesse des bateaux (avec le souhait de faire appliquer la réglementation), ou plus globalement pour limiter l'augmentation des bateaux imposants: « *Abandon des bateaux* », « *Vitesse des bateaux* », « *Poursuite de l'enlèvement des bateaux épaves* », « *Faire appliquer la réglementation pour le respect de la vitesse des bateaux (< 5 nœuds)* », « *Limiter la prolifération des gros bateaux trop imposants pour la rivière.* »
- Ils formulent d'autres propositions ou remarques, notamment concernant la replantation des haies et la gestion des arbres par rapport à la voirie, ou encore concernant le besoin de protéger les captages d'eau des pesticides : « *Replantation des haies important.* », « *Préserver les captages d'eau des pesticides. Attention : problème de cartographie.* », « *Reconstitution de haies de différentes essences.* », « *Ne pas laisser les arbres surplomber les routes (problème d'entretien des voiries)*, « *Quid des remises en service ou pas des Marais Salant ? Quel intérêt ou pas ? => hors bassin de la Vilaine...* »

### **3.4.3. Efforts, bénéfiques, leviers et obstacles relatifs à l'ensemble des propositions « eau et aménagement du territoire »**

- En lien avec l'ensemble de ces propositions et remarques, les participants pointent différents **efforts nécessaires** notamment pour **l'entretien des espaces naturels** avec le risque des espèces invasives, le **besoin de supprimer les autocontrôles par les exploitants**, ou à travers le **développement de l'agroforesterie** entre autres : « *Difficultés de satisfaire les différents utilisateurs (agriculteurs, pêcheurs...)* », « *Développer l'agroforesterie* », « *Entretien des zones naturelles (algues invasives, écrevisses de Louisiane)* », « *Agroforesterie* », « *Supprimer les procédures d'autocontrôle sur tout ce qui concerne l'environnement pour les exploitants.* » « *Revenir au rôle régalién de l'État* », « *Salinité de l'eau. Remontée à l'ouverture d'écluse Arzal* », »
- Ils considèrent que ces actions auront des **bénéfiques** en matière de **limitation des inondations et des sécheresses, et de préservation de la faune et flore** : « *Éviter les inondations et préserver la faune et la flore* », « *Éviter les sécheresses* »
- Les participants imaginent pouvoir profiter de différents **atouts et leviers**, comme la **sensibilisation des différents publics et acteurs** (agriculteurs, élus), la **limitation de l'imperméabilisation** ou **l'évolution des modes de consommation** : « *Sensibilisation des jeunes agriculteurs et des élus, mais aussi du grand public, sensibilisation des urbains* », « *Éviter les bétonisations (même chez les particuliers)* », « *Mode de consommation* »
- À l'inverse, ils identifient divers **obstacles**, concernant les **cultures développées en zones humides** ou **l'impact de la navigation fluviale sur les milieux** : « *Culture du maïs dans les zones humides.* », « *Problème de la navigation fluviale qui dérange les milieux naturels* »



### 3.5. CONNAISSANCES, COMPORTEMENTS, PARTICIPATION, ANTICIPATION DU RISQUE

**Préambule relatif à la réalisation du compte-rendu concernant la thématique « connaissances, comportements, participation, anticipation du risque » :** Nous reproduisons ci-après l'ensemble des éléments pris en note par les participants, par question. À noter qu'une seule table a travaillé sur cette thématique lors de cet atelier, sans compléter la fiche d'analyse.

#### Rappel des questions posées aux participants :

- Comment associer, dans la durée, tous les acteurs à la prise de décision, et permettre un partage des connaissances et enjeux ? Comment développer la participation du public à la production de connaissances, renforcer la capacité à s'informer, à partager les savoirs ?
- Comment agir sur les comportements individuels et collectifs ? Entre pédagogie, sensibilisation, incitation, obligation (réglementation)... selon vous, à quelles conditions l'action sera le plus efficace ?
- Pensez-vous utile de réaliser des mises en situation sur des risques potentiels (inondation, vague submersion...) ? Sous quelles formes...?

#### 3.5.1. Synthèse des contributions relatives aux connaissances, comportements, à la participation et à l'anticipation du risque

S'agissant des enjeux liés à l'implication des acteurs à la prise de décision, et au partage des connaissances et des enjeux, les participants soulignent le besoin d'identifier et de définir le rôle des différents acteurs, dans une logique d'ancrage local, tout en facilitant le portage en donnant accès à une information simple et synthétique, mais également complète et rigoureuse.

Pour faire évoluer les comportements, ils considèrent qu'il faut s'appuyer sur les différents registres d'actions (pédagogie, sensibilisation, incitation, obligation).

Concernant la préparation aux situations de risques, ils sont favorables à l'organisation de simulations, locales et/ou virtuelles, et des expérimentations par exemple d'agriculture de sécheresse.

#### 3.5.2. Les évolutions nécessaires pour mieux associer tous les acteurs à la prise de décision, au partage des connaissances et des enjeux

- Pour mieux associer les acteurs aux décisions, au partage de connaissance et des enjeux, les participants soulignent le besoin de pouvoir identifier les différents acteurs, afin d'adapter le discours et de définir clairement le rôle et les attentes de chacun : « Identifier les acteurs : adapter le discours en fonction des enjeux de chacun, définir leurs rôles dans le cycle de l'eau (les politiques, les consommateurs, les propriétaires, les techniciens), définir les attentes en besoins qualitatifs ou quantitatifs »
- Ils évoquent aussi la nécessité d'un portage facilité en donnant accès à l'information, de façon simple et synthétique, en incitant aux études comparatives et à la transparence des études : « Permettre le portage : vulgariser l'information, prioriser et synthétiser les rapports, inciter

*aux études comparatives (croisement des sources), valoriser la transparence des études (dénoncer, punir les conflits d'intérêts), regrouper les données sur un portail unique »*

- Pour permettre la participation du public, ils proposent de favoriser **l'ancrage local** et la comparaison avec ce qui se fait ailleurs : *« Participation du public : rattacher les gens à leurs environnements locaux en les replaçant dans un contexte global, encourager les initiatives locales, se comparer à nos voisins »*

### **3.5.3. Les actions à mener pour changer les comportements individuels et collectifs**

- S'agissant des façons de **faire évoluer les comportements**, les participants proposent de **s'appuyer à la fois sur de la pédagogie, de la sensibilisation, de l'incitation ou de l'obligation**. Ils évoquent l'idée **d'avancer par étape**, d'adapter les conditions à l'impact des acteurs, tout en **renforçant les contrôles** et en mettant en place une **tarification progressive** et des **conditions d'accès aux aides publiques** (réalisation d'un stage, d'actions, ...) : *« En fonction des acteurs : pédagogie, sensibilisation, incitation, obligation => consentement éclairé. »* *« En fonction de leurs impacts -> adaptez les conditions », « Aller par étapes », « Renforcer les contrôles », « Mise en place des tarifs progressifs en fonction de la quantité », « Conditionner les aides publiques (ex : monde associatif) à la réalisation de stage ou d'action », « Intégration aux programmes scolaires »*

### **3.5.4. Les propositions pour mieux se préparer aux situations de risques**

- Les participants suggèrent l'organisation de simulations pour mieux faire ressentir l'impact au quotidien et faire réagir les consommateurs ; ils évoquent aussi des mises en situation locale, avec des projets en réalité virtuelle, mais aussi des expérimentations par exemple sur l'agriculture de sécheresse : *« Organiser les simulations de crise -> baisser la pression => pour ressentir l'impact sur le quotidien => faire réagir le consommateur », « Mise en situation locale -> réalité virtuelle -> projet intercommunal ou départemental, réparti sur le territoire », « Expérimenter en local (sur des friches) de l'agriculture de sécheresse »*

#### **4. CONCLUSION DE L'ATELIER**

En conclusion de l'atelier, M. Demolder, président de la CLE, remercie les participants pour leur travail et leurs contributions, les invite à aller découvrir les contributions de l'ensemble des participants à travers l'affichage réalisé, et les invite à participer à la suite de la démarche lors du grand temps de débat du samedi 25 novembre, à Pont-Péan.